

## ARRÊTÉ N° 2023/004

### PORTANT FIXATION DES TARIFS POUR LA RÉGIE ÉCOLE DE MUSIQUE

#### Le président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges ;

*Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;*

*Vu la délibération du conseil communautaire du 24 mai 2023, accordant une délégation pour la fixation des droits prévus au profit de la communauté de communes qui n'ont pas un caractère fiscal,*

*Vu l'arrêté 2022/018 de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges du 13/01/2022 instituant une régie de recettes pour l'école de musique intercommunale ;*

### ARRÊTÉ

**ARTICLE 1** – Les tarifs intitulés « CCGHV » s'appliquent aux personnes qui s'acquittent sur le territoire de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges d'une taxe d'habitation et/ou d'une taxe foncière (résidence principale ou secondaire) ou d'une taxe professionnelle, et titulaires de la carte « Service plus » ou la carte intercommunale « Gérardmer Hautes Vosges ».

En l'absence de la carte « Service plus » ou la carte intercommunale « Gérardmer Hautes Vosges », le tarif normal sera appliqué.

**ARTICLE 2** – Les tarifs « normaux » s'appliquent aux personnes non visées à l'article premier.

**ARTICLE 3** – Des frais de dossier sont payables au moment de l'inscription et non remboursables. Ils sont de 10 € par année scolaire et par élève.

**ARTICLE 4** – Les tarifs pour l'école de musique intercommunale sont fixés, à compter du 01/07/2023, comme ci-après :

#### Inscription initiation musicale, chorale d'enfants

Tarif normal	116,00 €
<b>Tarif CCGHV - carte Service Plus ou carte intercommunale</b>	
Code A	10,00 €
Code B	17,00 €
Code C	21,00 €
Code D	27,00 €
Code E	32,00 €

#### Inscription formation musicale seule

Tarif normal	148,00 €
<b>Tarif CCGHV - carte Service Plus ou carte intercommunale</b>	
Code A	17,00 € / 30,00 €
Code B	28,00 € / 42,00 €
Code C	33,00 € / 50,00 €
Code D	37,00 € / 57,00 €
Code E	48,00 € / 70,00 €

**Inscription pratique collective seule**

Tarif normal 148,00 €

**Tarif CCGHV - carte Service Plus ou carte intercommunale**

Code A 17,00 €

Code B 28,00 €

Code C 33,00 €

Code D 37,00 €

Code E 48,00 €

**Inscription formation musicale et instrumentale et formation instrumentale seule**

Tarif normal 954,00 €

**Tarif CCGHV - carte Service Plus ou carte intercommunale****Mineur / Majeur**

Code A 34,00 € / 55,00 €

Code B 65,00 € / 80,00 €

Code C 85,00 € / 105,00 €

Code D 110,00 € / 135,00 €

Code E 131,00 € / 160,00 €

Tarif « Harmonies » 160,00 €

**Utilisation des salles de musique actuelles (par groupe musical)**

Tarif normal 182,00 €/an

Tarif CCGHV 96,00 €/an

Tarif normal 19,00 € /2 heures

Tarif CCGHV 10,00 €/2 heures

Partitions convention SEAM\* 7,50 €

\*SEAM : société des éditeurs et auteurs de musique

**ARTICLE 5** – Le président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Gérardmer le 28/06/2023

Stessy SPEISSMANN  
Président,

